



Société Coopérative  
d'Habitation Genève

Jun 2011

# Contact



## Ethnopoly, le jeu des rencontres

Une nouvelle édition d'Ethnopoly s'est déroulée le 20 mai dernier dans les quartiers de Vieusseux-Franchises, Liotard et Soubeyran. Elle était organisée par les écoles, l'Association des parents d'élèves (APE), le Centre de loisirs des Franchises et l'Unité d'Action Communautaire, en lien avec la Société Coopérative d'Habitation Genève. Environ 120 enfants de 9 à 12 ans ont participé à l'opération, répartis en 20 équipes, encadrées par un ou deux adultes chacune. Le but étant de mieux connaître son quartier et ses habitants.

Les groupes ont visité chacun sept ou huit «postes», qu'il s'agisse du physiothérapeute, du jardin d'enfants ou de particuliers qui s'étaient annoncés volontaires et qui recevaient une équipe après l'autre pour une vingtaine de minutes. Jamila par exemple, dont les deux garçons participaient, a fait découvrir des spécialités de son Maroc natal: cornes de gazelle, crêpes et pastilla. «Cela m'a donné l'impression de préparer une fête, comme chez nous». Son amie Fouzia, elle, avait décidé d'encadrer un groupe d'enfants, «pour découvrir d'autres cultures et nouer des contacts qu'on n'a pas l'occasion d'avoir dans la vie de tous les jours».

Mais les plus intéressés ont été bien sûr les enfants eux-mêmes. Rafael, 11 ans («et demi»), précise-t-il a notamment pu visiter le centre Camarada, déguster de la noix de coco, des pop corn ou être reçu par le directeur de l'école. Mais ce qui l'a le plus marqué, c'est le «goûter dans le noir» chez une dame malvoyante, où il a pu réaliser ce que perdre la vue signifiait. Il assure que désormais, il sera plus à l'aise pour offrir son aide à une personne à canne blanche croisée dans la rue.



## En Bref

### Chaleurs estivales: Sociétaires, soyez solidaires!

**Soyez solidaires avec vos proches et vos voisins, et particulièrement auprès des personnes âgées ou isolées de votre entourage.**

**Quelques conseils:**

#### En cas de grosses chaleurs:

- Boire de l'eau régulièrement,
- Se protéger de la chaleur,
- Refroidir son environnement,
- Garder un contact avec son entourage.

#### Agir rapidement (rafraîchir la personne et appeler un médecin) en cas de:

- Accélération du pouls, hausse de la température corporelle (38°),
- Maux de tête et crampes musculaires, bouche sèche,
- Fatigue, faiblesse, troubles du sommeil,
- Confusion, vertiges, désorientation,
- Vomissements, nausées, diarrhées.

## IMPRESSUM

#### Editeur:

Société Coopérative  
d'Habitation Genève  
Carol Jornod  
Cité Vieusseux 1 • 1203 Genève  
Tél. 022 344 53 40 • www.schg.ch

#### Textes:

Simon Cattin

#### Photos

Page 2: Michel Bühler  
Page 3: Claude Prêtre  
Page 4: Jean-Jacques Kissling

#### ISSN:

1663-1668

## Edito

Y'a pas photo! L'intérêt marqué par les sociétaires a été au-delà de nos espérances: près de 800 personnes, du jamais vu dans l'histoire de la SCHG! Les sujets proposés à l'ordre du jour y sont certainement pour quelque chose: modifications statutaires importantes et présentation du projet de restructuration des cités Villars et Franchises.

Evidemment, chacun essaie de défendre son intérêt, mais le débat qui s'est déroulé a démontré un degré de maturité remarquable de la part de nos sociétaires. Toutes les propositions soumises par les Instances de la Coopérative concernant le taux d'effort et le taux d'occupation ont été acceptées par l'Assemblée.

En ce qui concerne notre projet de restructuration des cités Villars et Franchises - qui est certainement une des opérations les plus importantes de ces dix prochaines années sur le territoire de la Ville de Genève - soyez assurés que vos Instances feront le nécessaire pour que cette opération, qui nous permettra d'améliorer l'exploitation de notre patrimoine immobilier et d'effectuer des économies d'énergie, se réalisera dans des délais raisonnables.

**Albert KNECHTLI**

Président

## Une Assemblée générale victime de son succès

### LES INDÉGIVRABLES Xavier Gorce



© Xavier Gorce/indégivrables.com - dessin paru sur lemond.fr

L'Assemblée générale de la SCHG du 28 mars dernier portait bien son qualificatif d'extraordinaire. Un bon tiers des 2200 sociétaires s'étaient déplacés, soit près de quatre fois plus que d'ordinaire, prenant de court l'équipe chargée de l'organisation de l'événement à la Coopérative! Echos de cette soirée exceptionnelle par des sociétaires de vieille date:

Lorsque Rosemary et Gilbert Citton sont arrivés en vue de l'aula de l'école Henry-Dunant, ce soir du 28 mars, ils ont d'abord cru qu'on avait perdu la clé de la porte d'entrée. Comment expliquer autrement la foule qui se pressait à l'extérieur du bâtiment? Puis ils ont réalisé qu'il y avait embouteillage pour accéder à la salle où allait se tenir l'Assemblée générale extraordinaire de la SCHG. Installés en couple à Cité Vieusseux depuis le début des années 60 (mais les parents de Rosemary y habitaient déjà avant), ils participent à toutes les Assemblées générales. «Mais on n'avait jamais vu ça!»



Rosemary et Gilbert Citton n'ont pas pu accéder à l'Assemblée générale. «Mais on était d'accord avec les statuts!»

Personne d'ailleurs n'avait jamais vu ça, à commencer par les Instances de la Coopérative. Les Assemblées générales attirent habituellement quelque 200 participants. Pour modifier les statuts, il fallait que 550 membres soient présents ou représentés. Prévoyante, l'administration avait tablé sur 350 personnes environ, il en vint 773. Avec les procurations, 991 sociétaires étaient représentés. Nombre d'entre eux ont dû rester debout, voire dans les escaliers; certains ont manifesté leur mauvaise humeur en termes peu amènes. Quant aux Citton, ils ne purent même pas voter. Fâchés? «On a d'abord vu avec plaisir qu'il y avait du monde, puis on a surtout été frustrés de ne pas pouvoir participer, explique Gilbert Citton. Mais on était d'accord avec les modifications des nouveaux statuts».

### Unanimité et solidarité

L'enjeu majeur de l'assemblée était d'éviter l'assujettissement de la SCHG à l'impôt immobilier complémentaire, ce qui aurait inévitablement provoqué une hausse des loyers. Pour cela, il fallait voter l'inscription dans les statuts qu'aucun intérêt n'est versé sur les parts sociales. Accepté à l'unanimité.

Mais tant qu'à modifier les statuts, autant les rafraîchir entièrement puisqu'ils dataient de 1972. La mesure la plus discutée fut l'introduction du «taux d'effort» et du «taux d'occupation» dans les principes relatifs à la location (art. 6).

Le premier cherche à éviter, en bref, que des habitations bon marché soient occupées par des gens bénéficiant d'un revenu (parfois très) confortable. L'autre établit qu'en règle générale le nombre de pièces par appartements ne soit pas supérieur au nombre d'habitants plus deux (p.ex 4 pièces pour 2 personnes). «Sur le fond je suis d'accord», confie Nicole Morat-Chappuis, née à Vieuzeux, qui se dit sociétaire avant d'être locataire. «Il s'agit d'une mesure de solidarité. Je suis choquée de savoir que des gens qui gagnent largement leur vie paient des logements si bon marché».



Albin Suter



Nicole Morat-Chappuis

Et c'est normal qu'on demande aux habitants qui vivent seuls dans un grand appartement de changer pour un plus petit alors que des familles sont à l'étroit. Mais on ne peut pas proposer à des personnes âgées de changer de quartier, là je ne suis pas d'accord. Je n'ai pas très bien compris les explications qu'on nous a données. Le directeur nous a rassurés, mais j'aurais aimé que ce soit plus clair pour l'avenir». Nicole Morat-Chappuis est très attentive à ce que la Coopérative ne glisse pas du côté d'une régie commerciale, raison pour laquelle elle suit toutes les assemblées. Elle avait d'autres questions, «mais Monsieur Suter a posé les mêmes».

Connu pour ne pas mâcher ses mots, Albin Suter est en effet intervenu sur plusieurs points. Arrivé à Vieuzeux à dix ans, à la fin des années 40, c'est un autre fidèle de la Coopérative: il est revenu «avec plaisir» dans le quartier après trente ans d'absence. «Quand on a reçu le projet des nouveaux statuts, j'ai comparé avec les anciens et ça m'a paru moins social. J'ai demandé des précisions et des modifications, par exemple, sur le relogement en cas de travaux. Une dame a aussi exprimé son inquiétude par rapport à une modification touchant le conjoint en cas de décès d'un sociétaire. J'ai trouvé qu'on ne lui répondait pas bien, j'ai soutenu sa position». Position prise en compte puisque l'amendement rétablissant une phrase des anciens statuts a été approuvé. Au final, il est satisfait.

Critiques ou pas, les anciens sociétaires soulignent tous la chance qu'ils ont de pouvoir se loger à des conditions aussi favorables. Mais, ajoutent-ils, cela implique aussi des devoirs, comme le mentionnent les nouveaux statuts. D'où leur participation aux Assemblées générales. «Il faut s'exprimer, résume Albin Suter. Il y a trop de gens qui râlent, mais qui ne s'expriment pas».

### Désolés pour l'affluence...

Les Instances de la Coopérative sont bien conscientes des inconvénients et des frustrations occasionnés par l'affluence record de cette Assemblée extraordinaire, affluence qu'elles n'avaient pas les moyens de prévoir. Elles s'en excusent auprès des personnes qui en ont pâti. Seule consolation: cette participation montre l'intérêt des sociétaires. La prochaine Assemblée devrait se tenir dans un lieu plus spacieux, dans l'espoir que cette affluence se confirme.

## Une kermesse «sur une plaque de beurre»

Martine Parodi est heureuse. Pour la vice-présidente du Groupement des Intérêts de Vieuzeux-Villars-Franchises qui organise la kermesse annuelle, celle-ci s'est déroulée «sur une plaque de beurre». Autrement dit, à merveille, autour des raclettes, des carrousels, de la musique, des poneys, du clown et des frites. «On a été très contents, il y avait du monde, l'ambiance était très conviviale» se réjouit-elle.

La fête de quartier a été lancée il y a 62 ans. Depuis sept ans qu'elle s'en occupe, Martine Parodi constate une augmentation de fréquentation. Entre la tente de 400 places, les bancs installés à l'extérieur, sans compter les badauds, elle estime que 1000 à 1500 personnes y ont passé un moment. «Beaucoup de gens ont donné des coups de main sur le moment, note l'énergique vice-présidente. Ça compense un peu le manque de volontaires qui s'inscrivent pour faire tourner la machine. Mais certains postes demandent plus de monde». Avis aux amateurs pour l'année prochaine.

